

« Je dirai prudence et espoir »

La priorité de Jean-Pierre Rimbeau, président de la communauté de communes Val de Gâtine, est de « disposer rapidement d'un projet de territoire cohérent et opérationnel ».

ENTRETIEN

Situation sanitaire oblige, le président de la communauté de communes Val de Gâtine Jean-Pierre Rimbeau ne présentera pas cette année ses vœux en public.

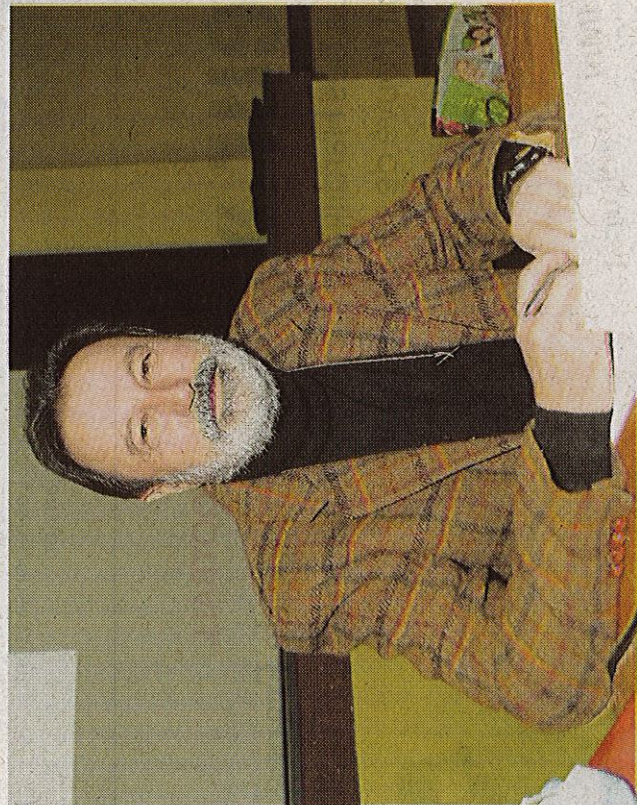
Après cette année 2020 si particulière, quel est le message que vous souhaitez passer ?

Jean-Pierre Rimbeau : « En raison de cette crise sanitaire, je dirais prudence et espoir. Prudence, car je pense que nous ne sommes pas au bout de nos difficultés. Nous devons rester très vigilants en respectant les gestes barrières. Quelques exemples récents dans notre territoire nous ont montré que tout relâchement se paie cache.

« Espoir, car tout le monde a bien compris qu'avec la vaccination on allait pouvoir retrouver dans l'année une vie quasi normale, je suis donc optimiste. Enfin, nous devons rester soudés et unis dans l'adversité. »

Comment se présente ce début d'année ?

« Studieux, c'est beaucoup de travail et c'est difficile. Les conditions de travail sont très compliquées pour le personnel, pour les élus qui doivent jongler entre la présence et l'efficacité. Il est difficile de réunir des gens pas toujours très prudents, néanmoins il y a des moments où c'est indispensable. Entre visio et présentiel, on est contraint de jongler en permanence. Cela nuit de façon très évidente à l'efficacité du travail. On



Jean-Pierre Rimbeau fonde de vrais espoirs sur « la dynamisation de nos zones d'activités » dont un important travail est en cours de réalisation.

devrait avoir bouclé, par exemple, notre projet de territoire et ce n'est pas le cas. Ce début de mandature est forcément perturbé par les conditions de travail. »

Quel est l'impact financier de cette crise ?

« Pour 2020, il s'agit de pertes substantielles de recettes pour le service enfance jeunesse, le service à la personne. Ce que je crains pour l'avenir, c'est lorsque les entreprises vont devoir payer leurs impôts sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée des entreprises, par exemple. On risque d'avoir en 2022 des pertes de laquelle nous entrons dans une pha-

rentrées fiscales substantielles et le plus impactant pour la communauté de communes est à venir ; il y aura un décalage, mais l'impact est devant nous. »

Quels sont les projets communautaires ?

« Nous avons la construction du Multi-accueil à Champdeniers, la transformation de la halte-garderie en multi-accueil de Saint-Pardoux-Soutiers et la poursuite de la rénovation de la piscine de Coulonges-sur-l'Autize. Il y a aussi la rénovation énergétique des bâtiments pour laquelle nous entrons dans une pha-

se de diagnostic. Je tiens à mentionner également l'important travail, aujourd'hui invisible, du service économie et de sa vice-présidente sur la dynamisation de nos zones d'activités et je pense que dans quelque temps on verra les fruits de cette activité ; je fonde à ce sujet de vrais espoirs. »

Quelle est votre priorité aujourd'hui ?

« La priorité aujourd'hui est le projet de territoire cohérent, opérationnel rapidement. »

A la suite des dernières élections municipales, le conseil communautaire a été renouvelé à plus de 50%. Un mot sur son fonctionnement ?

« Cela se passe très bien. Les gens sont en train, malgré les difficultés, de s'approprier, se connaître et on voit bien que dans les conseils communautaires quand on a des choses à se dire on se les dit mais de façon courtoise. Le travail mis en place est assez consensuel avec des différences à faire valoir des uns et des autres mais il n'en reste pas moins vrai qu'il y a un large consensus qui se dégage, généralement, au cœur des priorités de la communauté de communes. Enfin, je pense qu'il faut que notre communauté de communes fasse préparer son fonctionnement dans le futur parc naturel régional. C'est un dossier de très longue haleine mais qui avance, il devrait, dans un avenir à moyen terme, apporter du dynamisme à Val de Gâtine. »